



## Newsletter N°98 du 8 août 2014

*On peut parler de certaines choses avec tout le monde, on peut parler de certaines choses avec certaines personnes, on ne peut pas parler de tout avec tout le monde.*

**EDITO :** Cà y est, nous voilà de retour avec ce N°98, approchant bientôt la barre des 100 (et des 1170 articles ou brèves publiés soit 2 par jour ouvrable !), bientôt donc un numéro anniversaire qui vous réservera quelques surprises.

Pour ceux qui ont la chance (en pleine saison) de décrocher quelques jours, quelques conseils pratiques... <http://www.capital.fr/carriere-management/conseils/guide-du-manager/stephane-waller/la-bonne-methode-pour-deconnecter-pendant-les-vacances-952626#xtor=EPR-226> ou Comment se désintoxiquer (un peu) des nouvelles technologies ?

<http://videos.lesechos.fr/news/reportages/adiou-smartphone-tablette-et-ordinateur-bienvenue-dans-la-digital-detox-3530613956001.html> et [http://www.lexpress.fr/emploi/gestion-carriere/comment-oublier-son-travail-pendant-les-vacances\\_1558155.html#XxkOMXIAbrKIPoqY%2E99](http://www.lexpress.fr/emploi/gestion-carriere/comment-oublier-son-travail-pendant-les-vacances_1558155.html#XxkOMXIAbrKIPoqY%2E99) et pour les autres, comment gérer ses équipes <http://www.widoobiz.com/l-entrepreneur-pratique/entrepreneur-comment-gerer-ses-equipes-au-mois-daout/49759/> Ou aussi

<http://www.journaldunet.com/management/efficacite-personnelle/travail-en-ete/>

Mais aussi, ce qu'il faut retenir du mois de juillet <http://viguiesm.fr/actualite-juridique-et-sociale-ce-quit-faut-retenir-de-juillet/>

Il y a un an tombait le 1er portique <http://www.ouest-france.fr/bonnets-rouges-il-y-un-le-portique-ecotaxe-de-guiclan-tombait-2739001> et je contribuais à créer une page qui rassemble 3000 abonnés et plusieurs dizaines de milliers de lecteurs <https://www.facebook.com/#!/CNPTRF?fref=ts> .

Aujourd'hui, tout le monde attend la rentrée avec impatience pour savoir si l'unité professionnelle au delà des querelles de chapelles stériles et contre productives est possible ou non! <http://www.wk-transport-logistique.fr/actualites/detail/76963/peage-de-transit-poids-lourds-vers-une-action-unitaire-en-septembre.html> . D'ici là, bonne fin d'été et bonne fin de saison pour les déménageurs, Viguié Social est à nouveau pleinement opérationnel à votre service ! <http://viguiesm.fr/edito-98/>

## 2) Décès de Marcel Barthélémy

Nous avons appris avec tristesse le décès de Marcel Barthélémy survenu le 24 juillet dernier. Bien connu de la profession, le gérant de Castel Dem l'était surtout pour ne pas s'être laissé faire dans « l'affaire » des déménagements militaires, et notamment pour avoir porté plainte et saisi la presse et de nombreux ministres. Ce blog avaient d'ailleurs rendu compte à plusieurs reprises des initiatives entreprises par Marcel Barthélémy pour moraliser cette profession et mettre de l'ordre dans ce marché qui a connu ces dernières années quelques dérives....

<http://www.ladepeche.fr/article/2013/05/17/1627785-armee-de-bien-juteux-demenagements.html>

<http://viguiesm.fr/demenagements-militaires-4/>

Paix à son âme et condoléances à sa famille, mais gageons que son décès n'éteindra pas les procédures en cours....

A noter également que les époux Lejeune, anciens déménageurs à Saint Pourcin dans l'Allier ont perdu leur fille, gendre et 3 petits enfants dans l'accident d'Air Algérie <http://www.leparisien.fr/faits-divers/crash-du-vol-air-algerie-au-mali-une-premiere-famille-porte-plainte-30-07-2014-4037359.php> Toutes nos condoléances également à la famille.

Entreprise individuelle au capital de 15 euros SIRET 517 699 617 00018 code NAF 7022 Z  
déclaration d'activité en tant que prestataire de formation conformément aux dispositions de l'article R. 6351-6  
du code du travail enregistrée sous le N° 11 94 08585 94 auprès du préfet de région d'Ile-de-France  
Siège social 32 Rue du 19 mars 1962 – 94500 Champigny sur Marne



### 3) Publication du décret contrat type du contrat de location avec conducteurs

Le nouveau décret du 19 juin 2014 approuvant le contrat type de location de véhicule avec conducteur est paru au JO du 21 est applicable depuis le 1er juillet, le décret de 2002 étant abrogé. Pour voir l'intégralité du décret (en pdf et téléchargeable), cliquez sur les liens ci-après.

La location de véhicules avec conducteurs est souvent une bonne alternative à la sous-traitance.

<http://viguiesm.fr/publication-du-decret-contrat-type-du-contrat-de-location-avec-conducteurs/>

### 4) 16,2 !

C'est la durée moyenne, en mois, d'une procédure devant le Conseil de prud'hommes. Face à cette lenteur judiciaire, le Gouvernement envisage de réformer les juridictions prud'homales (Rapport de Alain Lacabarats, président de chambre à la Cour de cassation, juillet 2014). Mais j'ai connaissance de procédures qui durent parfois des années !

### 5) Quel est le site internet le plus regardé dans la rubrique déménagement ?

Thème déjà abordé dès l'ouverture de ce blog! <http://viguiesm.fr/158/>

Dans le cadre de la lutte contre le travail illégal, n'hésitez pas à inciter vos clients à consulter <http://vosdroits.service-public.fr/particuliers/F14128.xhtml> dans la rubrique à droite « pour en savoir plus » : <http://viguiesm.fr/quel-est-le-site-internet-le-plus-regarde-dans-la-rubrique-demenagement/>

### 6) Les plus grosses liquidations

Sur le front des liquidations, la défection du groupe de déménagement lyonnais Guigard (47,5 M€ de CA, 552 personnes) placé en liquidation le 29 avril, a trouvé un épilogue avec la reprise des actifs par le groupe Nasse Demeco <http://www.wk-transport-logistique.fr/actualites/detail/77218/defaillances-307entreprises-de-trm-liquidees-au-2eme-trimestre2014.html>

### 7) Drames routiers !

Nombreux ont été ce mois de juillet les drames routiers dans lesquels les conducteurs poids lourds impliqués n'étaient pas forcément responsables. Il est en un en revanche dans lequel le conducteur dépendant de la cocaïne et récidiviste n'a aucune excuse et pour lequel l'employeur devra certainement prouver qu'il a tout mis en œuvre pour limiter les risques.... Petite revue de presse et mention spéciale aux déménagements Delacquis et à Martine qui n'hésite pas à publier sur internet un accident survenu à un de ses chauffeurs et qui se préoccupe plus de la santé de ses équipes que d'un éventuel licenciement pour faute grave.

Rappelez vous néanmoins que Vigié Social peut vous aider dans la prévention des addictions grâce à son module de formation sur la prévention des risques professionnels et des addictions en vous rappelant qu'il existe un guide routier qui s'appelle la girafe, qui n'a cependant pas empêché en Afrique du Sud une girafe d'être décapitée ! <http://viguiesm.fr/drames-routiers/>



### 8) Marronnier d'été sur le déménagement (suite)

Après les vidéos de ces dernières semaines, <http://viguiesm.fr/le-demenagement-a-la-tv-marronnier-de-lete/> quelques nouvelles vidéos et articles estivaux sur le déménagement

<http://viguiesm.fr/marronnier-dete-sur-le-demenagement-suite/> (un camion de 140 M3 ? Il va falloir que l'on m'explique, à ce stade là, cela devient un train routier!)

### **9) Jobs d'été des stars : Bernard de la Villardière a été déménageur !**

<http://www.rtl.fr/culture/medias-people/bernard-de-la-villardiere-un-demenageur-au-c-ur-tendre-7773280783>

### **10) Econews de la FNTR <http://www.fntr.fr/sites/default/files/fntr-econews-10.pdf>**

### **11) 28 juillet : jour de la libération fiscale !**

Avec 58% de prélèvements publics en moyenne, selon l'institut Molinari, la France reste l'un des pays où la pression fiscale est la plus forte. En effet, à partir du 28 juillet, nous allons donc commencer à travailler pour nous !. Nous avons en fait reculé de 2 jours en 2 ans

<http://viguiesm.fr/linstitut-molinari-place-la-france-en-deuxieme-position-apres-la-belgique-dans-son-classement-europeen-du-fardeau-social-et-fiscal-supporte-par-les-salaries/> (date de création de ce blog!) et bientôt le N° 100 de cette « news », je réfléchis donc à un numéro spécial anniversaire où parole serait donnée aux lecteurs. Vos idées, articles et liens sont bienvenus <http://viguiesm.fr/28-juillet-jour-de-la-liberation-fiscale/>

### **12) Egalité professionnelle homme – femme: la loi est publiée**

Adoptée le 23 juillet dernier, la Loi du 4 août sur l'égalité professionnelle a été publiée au JO du 5 août.

La mesure phare de la loi sur "l'égalité réelle entre les femmes et les hommes" vise à inciter les pères à prendre un congé parental en introduisant une "prestation partagée d'éducation". Le congé parental réformé, pour un meilleur partage avec les pères, pourra être prolongé en fonction du rang de l'enfant, à condition qu'il soit pris par le second parent. Il doit être porté de 6 mois à un an à l'arrivée d'un premier enfant, et rester de 3 ans à partir de deux enfants, si le second parent prend 6 mois.

La loi complète en outre des textes existants sur l'égalité professionnelle. Fait rare, ce texte a été approuvé à l'Assemblée nationale comme au Sénat sans qu'aucun parlementaire n'ait voté contre.

Pour en savoir plus notamment : <http://viguiesm.fr/egalite-professionnelle-homme-femme-la-loi-est-publiee/> et sur le site du ministère <http://travail-emploi.gouv.fr/informations-pratiques,89/fiches-pratiques,91/egalite-professionnelle,117/l-egalite-professionnelle-entre,12788.html>

### **13) Egalité (suite) N'y a-t-il pas plus urgent pour la profession que signer un plan pour la mixité des métiers ?**

La mixité des métiers devient désormais une politique publique à part entière.

Un premier plan sectoriel a été signé en juillet par Najat Vallaud-Belkacem, ministre des Droits des femmes et Frédéric Cuvillier, Secrétaire d'Etat chargé des Transports.

Bien qu'en progression, la part des femmes dans notre secteur est encore faible avec 3% de « conductrices », les partenaires, profession, et Etat s'engagent en partenariat avec Pôle Emploi à mener des actions en faveur de la mixité et de l'égalité professionnelle dans les métiers du transport <http://viguiesm.fr/egalite-suite-ny-a-t-il-pas-plus-urgent-pour-la-profession-que-signer-un-plan-pour-la-mixite-des-metiers/>

### **14) Congés maternité : quelles formalités ?**

La convention collective des transports prévoit une obligation de maintien de salaire pendant 36 jours (article 18 de la convention collective partie employés) à partir du moment où ce dernier a un an d'ancienneté.

Dès réception du volet 3 de l'avis d'arrêt de travail de votre salarié(e), vous devez établir une attestation de salaire. C'est sur la base des éléments portés sur cette attestation que l'Assurance

Maladie détermine si votre salarié(e) remplit les conditions requises pour avoir droit aux indemnités journalières pendant son arrêt de travail pour maladie et, si tel est le cas, en calcule le montant. Les indemnités journalières lui seront ensuite versées, ou à vous-même en cas de subrogation.  
pour en savoir plus: <http://viguiesm.fr/conge-maternite-queelles-formalites/>

### 15) Embauche de mineurs pendant l'été : quelques rappels

Deux articles que j'ai pu déjà écrire sur le sujet <http://viguiesm.fr/embaucher-un-mineur-pour-lete/> et <http://viguiesm.fr/embauche-de-mineurs-et-nouvelles-limitations-liees-au-code-du-travail/>

### 16) Assises du Transport les 16 et 17 septembre

Déjà abordé ici <http://viguiesm.fr/4emes-assises-du-transport-en-septembre/> vous trouver sur mon blog une invitation avec coupon-réponse pour participer aux 4e assises du transport et de la logistique - protection sociale et formation professionnelle qui se dérouleront les 16 et 17 septembre à la Maison de la Chimie (Paris), sur le thème :

« Qualité de vie, sécurité et bien-être au travail : facteurs de compétitivité des entreprises au service de l'investissement et de l'emploi » avec notamment une Plénière sur le thème : Quelle place pour la formation professionnelle dans la prévention des risques professionnels et de la pénibilité ? Sujet au cœur de l'activité de Viguié Social, nous pouvons nous y retrouver si vous le souhaitez

<http://viguiesm.fr/assises-du-transport-les-16-et-17-septembre-2014/>

### 17) Aides financières de la CRAM à l'achat d'engins de levage.

Vous avez moins de 50 salariés, dans le cadre de la prévention des risques professionnels et de l'aide financière simplifiée, la CRAMIF vous aide financièrement et ce jusqu'en 2017 dans l'achat d'engins de levages (et notamment de monte-meubles) dans la limite de 50% du coût d'achat et de 25000 € par investissement. Pour en savoir plus :

<http://viguiesm.fr/aides-financieres-de-la-cram-a-lachat-dengins-de-levage/>



### 18) Universités d'été du Medef

L'Université d'été du MEDEF se déroulera le mercredi 27 et le jeudi 28 août 2014 comme chaque année sur le campus d'HEC à Jouy-en-Josas

L'Université d'été s'organisera autour des trois grands axes de « 2020 <http://medefparis.fr/universite-dete-medef-2014.html> Faire gagner la France » : un terreau fertile, des entreprises responsables, les défis du futur (Il y a encore du boulot!) Nous pouvons nous y retrouver si vous le souhaitez.

### 19) VUL : 2,3 T de surcharge pour un 3,5T !

<http://www.lejisl.com/edition-de-chalon/2014/06/16/2-3-tonnes-de-surcharge-pour-un-vehicule-utilitaire>

### 20) Indice IRL des loyers

Au deuxième trimestre 2014, l'indice de référence des loyers (IRL) affiche une augmentation de 0,57% sur un an, selon les derniers chiffres publiés par l'Insee. Une hausse moindre par rapport au trimestre précédent <http://viguiesm.fr/indice-irl-des-loyers-2/>





## 21) Publication de la Loi contre la Concurrence déloyale

Dans le but de lutter contre la concurrence déloyale, la Loi du 10 juillet 2014 publiée au JO du 11 <http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do;jsessionid=?cidTexte=JORFTEXT000029223420> vient d'entrer en vigueur. Cette loi est censée renforcer la protection des travailleurs détachés et la lutte contre le travail illégal prévues par la législation européenne, et concerne notamment le secteur des transports.

La loi fixe entre autres des règles encadrant le cabotage en moins de 3,5 tonnes et interdisant un repos hebdomadaire « normal » (celui de 45 h) à bord du véhicule. La peine encourue est correctionnelle (jusqu'à 1 an de prison et 30 000 € d'amende tout de même!). Comment les forces de l'ordre vont-elles contrôler l'application de cette loi ?

Pour en savoir plus : <http://viguiesm.fr/publication-de-la-loi-contre-la-concurrence-deloyale/>

**Et en période estivale, un bon article sur nos très chères autoroutes...**

<http://tempsreel.nouvelobs.com/economie/20140721.OBS4317/cheres-tres-cheres-autoroutes-le-scandale.html>

**On ne demande pas d'aides, juste moins de charges !** [http://www.lepoint.fr/politique/on-ne-demande-pas-d-aides-on-demande-moins-de-charges-02-08-2014-1850988\\_20.php](http://www.lepoint.fr/politique/on-ne-demande-pas-d-aides-on-demande-moins-de-charges-02-08-2014-1850988_20.php)

et retrouvez nous aussi sur Facebook <https://www.facebook.com/#!/ViguieSocialMobilite?fref=ts>

En application de l'article 27 de la loi Informatique et Libertés en date du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de modification et de suppression des données qui vous concernent. Vous pouvez exercer ce droit envoyant un courrier électronique à [contact@viguiesm.fr](mailto:contact@viguiesm.fr); en outre, vous pouvez également, en vertu de ce même droit de rectification posé par la loi de 1978, vous désabonner de cette lettre d'informations



**Reproduction interdite sans autorisation**



Entreprise individuelle au capital de 15 euros SIRET 517 699 617 00018 code NAF 7022 Z  
déclaration d'activité en tant que prestataire de formation conformément aux dispositions de l'article R. 6351-6  
du code du travail enregistrée sous le N° 11 94 08585 94 auprès du préfet de région d'Ile-de-France  
Siège social 32 Rue du 19 mars 1962 – 94500 Champigny sur Marne